

Compte rendu NATURA 2000

Site FR 72000698 « Carrières de Cénac »

Comité de pilotage du 13 décembre 2011

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 13 décembre 2011 à la mairie de Cénac sous la présidence de Monsieur IEMMOLO, Directeur Adjoint à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Gironde.

Monsieur IEMMOLO adresse un message de bienvenue aux membres participants et présente l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Bilan de la 1^{ère} année d'animation et perspectives pour 2012
2. Présentation de la charte Natura 2000

Il rappelle que c'est l'Etat qui a en charge cette animation en précisant pourtant que c'est une formule qui n'est pas à rechercher car il est préférable que ce soit les collectivités territoriales qui portent la démarche lorsque c'est possible. Aucune observation n'est à noter sur le compte-rendu de l'an passé.

1. Présentation de l'année écoulée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)

La présentation est téléchargeable sur : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/cenac>.

L'année écoulée a notamment servi à la création d'un site internet pour sensibiliser le public à la démarche et à prendre contact avec les propriétaires concernés. Une réunion a eu lieu en juin 2011 afin de présenter l'ensemble des mesures de gestion possibles sur le site et le projet de charte Natura 2000.

Des propositions de contrat ont également été pris avec les différents propriétaires concernés. Seul un propriétaire pour le moment manifeste un intérêt (M.Vésinaut). Le CEN devrait proposer de souscrire à sa place afin qu'il n'ait pas à avancer les frais.

Comme perspectives en 2012, il est prévu d'organiser au cours de l'été une nuit de la chauve-souris.

2. Charte Natura 2000

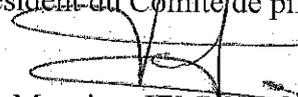
La Charte avait été mise en ligne sur le site ci-dessus afin que chacun puisse en prendre connaissance avant ce Copil. En outre, la charte avait été proposée et expliquée aux différents propriétaires. L'objet de la charte est de s'engager pendant 5 années sur le respect de bonnes pratiques de gestion.

La charte est adoptée. La note de service du 14 mars 2011 établie pour appliquer un dispositif provisoire permettant « la conclusion de contrats pour la mise en œuvre du volet non agricole du document d'objectifs [...] » sera modifiée afin de l'intégrer au dispositif.

3. Divers

Monsieur IEMMOLO considère que la commune est bien investie dans la démarche en cherchant à impliquer les Cénacais. Le canal des enfants et notamment celui de l'Education Nationale pourrait être une bonne piste pour renforcer encore cette implication. Madame le Maire se propose de contacter l'école primaire de sa commune.

Le Président du Comité/de pilotage



Monsieur IEMMOLO